

Entretien avec Julie Sze

réalisé par **Gerald Taylor Aiken**
traduction | translation: **Claire Hancock**

Entretien réalisé par Zoom le 1^{er} février 2021.

Julie Sze est professeure d'études américaines à l'Université de Californie à Davis. Elle est également fondatrice et directrice du Projet de Justice Environnementale de l'Institut John Muir pour l'Environnement de cette université. Ses travaux résonnent fortement avec les thèmes de la revue Justice Spatiale | Spatial Justice (JSSJ). Julie est connue comme spécialiste de la justice environnementale et de la justice climatique, et son travail aborde souvent les questions de « communauté ». Dans cet entretien, Julie parle de son dernier livre, publié en 2020, Environmental Justice in a Moment of Danger, de l'importance de la narration comme méthodologie et élément clé de la boîte à outils de la ou du chercheur-e militant-e, des raisons pour lesquelles la communauté est un sujet si délicat, et de ce que la justice réparatrice peut offrir comme cadre.

Ce livre porte sur les nouvelles formes de mouvements de justice environnementale aux États-Unis, comme Standing Rock ou Flint. Un nouvel oléoduc devant traverser ou passer à proximité des terres indigènes de la tribu de Standing Rock a suscité des mouvements protestataires. Les mobilisations contre les nouvelles infrastructures de combustibles fossiles et les dommages que ces oléoducs causent aux réserves d'eau locales, ainsi qu'aux sites d'importance culturelle et historique, ont fédéré de nombreux mouvements autochtones. Ayant acquis une visibilité nationale puis internationale, ce cas est devenu un point central du mouvement international pour la justice climatique. À Flint, des zones pauvres, et en particulier des zones habitées par des minorités ethniques, ont été exposées par l'eau courante à des niveaux dangereux, voire mortels, de plomb et de bactéries, causant une crise de santé publique majeure. Lorsque cette situation a été révélée, les responsables ont été humiliés publiquement et poursuivis en justice. Ce processus est toujours en cours.

Gerald Taylor Aiken (GTA) : Bonjour Julie, dans ce numéro thématique, nous avons un certain nombre d'articles qui traitent de la façon dont la communauté est impliquée dans la justice environnementale, dans un sens assez large. Je suis ravi de faire cet entretien avec toi, car je considère que ta recherche apporte beaucoup sur les

croisements entre communauté et environnement – tu t’appuies sur des recherches empiriques, tout en étant très attentive à ton propre positionnement politique par rapport aux exemples dont tu traites – donc ta perspective de chercheuse engagée, qui use de méthodes participatives, est un apport considérable pour notre numéro. Pour commencer, j’aimerais donc t’interroger sur le rôle que joue la communauté dans ton travail – en lien avec d’autres engagements ou cadres d’analyse, mais aussi avec différentes façons dont la communauté est utilisée théoriquement.

Julie Sze (JS) : Oui, je pense que si on faisait une recherche par mot-clé dans n’importe lequel de mes livres ou articles, on trouverait probablement « communauté ». Je pense que je l’utilise tout le temps, mais sans toujours l’interroger. Mes sentiments sur la communauté sont assez personnels. Je suis réticente à toute notion idéalisée de communauté, mais la communauté est aussi quelque chose que j’ai connu et vécu. Je la comprends, elle est très ancrée localement, et repose sur l’expérience, mais c’est aussi quelque chose dont je ne fais jamais complètement partie – donc, j’ai une relation compliquée avec toute notion de communauté en tant qu’identité. C’est d’être à la fois extérieure et intérieure à la communauté qui définit ma relation avec elle, et cela se retrouve aussi dans mon travail. C’est le lien avec un lieu qui motive en grande part l’engagement d’un·e militant·e qui veut protéger un lieu contre un aménagement. Cette relation profonde au lieu s’inscrit souvent dans une histoire multigénérationnelle. Je le comprends très bien et je suis pleinement consciente que c’est souvent ainsi qu’on devient militant·e et qu’on mobilise les gens. Ce sentiment que « notre parc était comme ça, et regardez maintenant ce qui va lui arriver ». Cette menace – le front de mer, par exemple, sera-t-il aménagé pour X, Y ou Z, et comment cela est-il lié à l’évolution démographique du lieu – est essentiellement un activisme en contexte de gentrification.

GTA : Dans ton livre *Environmental Justice in a Moment of Danger*, tu parles de cette idée de « moment », au sens de Walter Benjamin, et tu en tires beaucoup pour analyser le moment présent, le carrefour où nous nous trouvons. J’aimerais te demander un peu ce que cette analyse apporte pour penser les initiatives environnementalistes et la communauté. Quel est le moment présent pour la communauté ?

Est-ce que la montée de l’extrême droite, dans le monde entier, mais surtout aux États-Unis, change la façon dont les universitaires critiques devraient aborder la communauté ? Par exemple, il y a un changement par rapport à des perspectives plus positives sur la communauté comme inclusive qui dominaient dans les années 1990, comme le *Bowling Alone* de Robert Putnam (1995 ; 2000), avec Tony Blair, Bill Clinton et Gerhard Schröder en toile de fond. La communauté était une « bonne chose » pour

eux. Et des universitaires plus critiques, comme Iris Marion Young, attiraient l'attention sur la dimension plus excluante de la communauté. Maintenant, l'accent est mis davantage sur les divisions dedans/dehors (l'écofascisme en ce qui concerne les mouvements environnementaux ou tout simplement les positions anti-immigration). Est-ce que les chercheur-e-s critiques devraient se focaliser sur le soutien qu'apporte la communauté (en produisant des subjectivités collectives qui accroissent la capacité d'agir, par exemple dans les manifestations comme Standing Rock, Keystone XL¹) ou rester critiques envers la communauté ? Dire qu'il y a quelque chose dans le fait d'être ensemble et d'agir ensemble qui produit sa propre forme d'agentivité – est-ce ce sur quoi nous devons attirer l'attention à ce stade ? Est-ce le *moment* où nous nous trouvons qui impose d'être plus positif au sujet de la communauté ?

JS : Pour moi, la communauté a partie liée avec l'identité, mais elle a toujours ce double tranchant. C'est ce qui motive beaucoup de gens à s'engager, mais elle peut aussi être très trouble. David Pellow a écrit à ce sujet dans son livre sur Chicago (2002), où il existe de multiples communautés afro-américaines différentes qui ont des relations différentes avec les incinérateurs d'ordures. On ne peut donc jamais faire de généralisation sur « ce que pense la communauté noire de Chicago ». Il y a trop de variations basées sur tous ces facteurs distincts : y compris la race et ses intersections avec la classe et le pouvoir, etc. Je pense donc que, pour moi, la communauté a un lien étroit avec l'identité, mais c'est une identité trouble et incomplète. On voit ce qu'elle apporte sur le plan psychologique. Je crois que c'est un point essentiel dans l'émergence d'activistes pour la justice environnementale – du moins celles et ceux qui ont un ancrage spatial – à l'échelle du quartier, qui s'y prête vraiment. Mais il y a aussi, de l'autre côté, beaucoup de dimensions internes.

Ce que je trouve vraiment intéressant, et c'est l'une des choses dont je parle dans le livre, c'est que pour certaines organisations et mouvements les plus récents, la lutte est locale, *mais aussi* structurellement liée à d'autres. Ainsi, ce que j'ai trouvé le plus intéressant dans Standing Rock ou Flint, c'est la façon dont ces campagnes ont montré leur solidarité. Ce n'était pas une question d'identité. Il s'agissait de la position politique qu'elles prenaient, en disant que leurs combats étaient liés, et que cela n'avait rien à voir avec l'espace ni avec l'identité, ni même avec leur quartier.

GTA : Est-ce que tu dirais que quand cette communauté plus inoffensive – liée au lieu, multigénérationnelle, ancrée dans le quartier – se mobilise pour l'environnement, elle le fait en réaction à un changement proposé ? Cela peut être un

1. L'oléoduc Keystone est un nouvel élément majeur de l'infrastructure des combustibles fossiles qui doit traverser la réserve sioux de Standing Rock. Ce site est devenu un lieu de protestation, associant à la fois préoccupations environnementales et droits des autochtones.

projet d'incinérateur, ou quelque chose comme à Flint où il y a eu une réaction à un dommage environnemental, une injustice. Mais Standing Rock semble au contraire s'appuyer sur une idée de communauté beaucoup plus proactive, où les gens se rassemblent pour essayer de faire quelque chose de nouveau. Il y a sans doute une réaction au gazoduc, mais ça ne produit pas une communauté spatialement délimitée. C'est une communauté de protestation. Comme tu le dis dans ton livre, cette forme de communauté n'est pas du tout homogène, elle est très diverse.

JS : Oui, ce localisme défensif, je ne pense pas que ce soit la posture actuelle du mouvement pour la justice environnementale. On voit que c'est à la fois Standing Rock et Flint. Ils ont toujours positionné leurs luttes en lien avec d'autres luttes, certaines mondiales. Même au point que des groupes de solidarité avec la Palestine viennent à Standing Rock. Et aussi, je suis influencée par beaucoup de groupes indigènes états-uniens qui sont très réticulaires et connectés mondialement. Cette idée de communauté comme une défense du local, ce n'est pas la même chose quand on parle de tribus indigènes. Et bien sûr, c'est compliqué, mais à Standing Rock, peut-être 300 des 500 nations indigènes reconnues au niveau fédéral étaient représentées – c'est un exemple éclatant de cet appel à l'action qui s'inscrit dans l'espace. Et je pense que c'est la raison pour laquelle ce mouvement était si puissant.

L'une des choses dont je parle dans le livre, c'est ce que Robert Warrior (de la tribu osage) appelle « chez soi hors de chez soi ». Et je pense que cette expression dit bien que ce n'est pas binaire. C'est toujours complexe et interconnecté. Pour moi, le mouvement pour la justice environnementale que je connais, aux États-Unis, est plutôt subtil, je n'y vois pas beaucoup de défense du local. Le travail que je fais en ce moment porte sur la Climate Justice Alliance et les coalitions pour la justice climatique en Californie. La structure de leur alliance est vraiment intéressante. Je ne sais pas trop comment iels y parviennent, mais la structure de l'alliance est qu'iels sont à la fois ancré·e·s localement, disons à La Nouvelle-Orléans ou dans la Bay Area (San Francisco), mais iels sont en lien et s'allient. Ensuite, iels avancent, iels produisent une théorie politique de la justice climatique. En réalité, aux États-Unis, on se concentre sur l'idée de communautés en première ou seconde ligne – les premières touchées, les plus touchées, et les moins responsables. Elles sont donc toujours très ancrées localement, mais elles ne sont pas du tout sur la défensive ou localistes. En tout cas pas de la façon dont je les vois.

GTA : En rapport avec ce localisme plus défensif, il me semble qu'il y a un changement entre ce dont tu parles et la façon dont la communauté était vue auparavant dans la justice environnementale, comme dans *Dumping in Dixie* (Bullard,

2000) ? Il ne s'agit pas de critiquer l'une ou l'autre des approches, mais de comprendre l'évolution.

JS : Eh bien oui, il y a eu un très grand changement par rapport à *Dumping in Dixie*. David Pellow parle de justice environnementale critique, d'un changement de génération. Parmi les quatre éléments qui pour lui caractérisent la justice environnementale critique, il y a la dimension multiscalaire. Ce n'est pas vraiment mon champ de recherche, mais je suis sûre que c'est lié aux avancées technologiques – qui modifient les modes de relation entre les militant-e-s et la façon dont iels communiquent avec le public. Mais, oui, bien sûr, il y a une différence dans les modalités et cela reflète beaucoup de choses différentes – pas seulement conceptuellement, mais aussi empiriquement et technologiquement.

GTA : Un des aspects que j'aime beaucoup dans *Environmental Justice in a Moment of Danger*, ce sont les descriptions méthodologiques. Dans tes descriptions de Flint, tu parles de l'importance de la construction narrative de la communauté. J'aimerais que tu nous en dises plus sur cette méthodologie et la place qu'elle prend dans la construction de la communauté. Que révèle le récit comme méthodologie ? Est-ce quelque chose à quoi les chercheur-e-s qui travaillent sur la communauté doivent contribuer ?

JS : Je pense que les récits sont le point d'entrée le plus facile et le plus familier dans nos recherches pour les non-universitaires. Beaucoup de ce que nous écrivons peut sembler technique et dissuasif, ou s'appuie sur des méthodologies en apparence lointaines (comme les systèmes d'information géographique [SIG] par exemple). Le récit aide aussi à organiser ces questions fondamentales qui sont liées au mouvement pour la justice environnementale et aux mouvements pour la justice en général. Quelle histoire raconter ? Comment ? L'histoire de qui ? Dans quel objectif ? À qui s'adresse-t-on ? Ce sont des questions très larges, mais essentielles. Un de mes collaborateurs dit souvent que nos mouvements doivent nous ressembler, s'exprimer, bouger comme nous. Nous ne pouvons pas nous contenter d'être assis autour d'une table à discuter de l'action publique. Il faut qu'il y ait des enfants, des personnes âgées et à manger ! Tu vois ? Cela ne veut pas dire que tout le monde participe au même titre, mais qu'il ne faut pas se couper de la vie des gens. Sinon, ce n'est qu'un compte rendu, ou un cours, je veux dire un cours ennuyeux – pas un bon cours ! Il faut une méthodologie différente et de l'épaisseur empirique. Même du compte rendu. Mais les parties du mouvement sont plus que cela, et notre recherche doit en tenir compte. Pour en arriver au point où il est possible d'avoir une position sur les actions à conduire, il faut toute une réflexion sur les mouvements et il faut que le mouvement crée une culture et impose la nécessité d'un cadre législatif contre les injustices environnementales. C'est

cela, la construction du mouvement. Et le récit est un élément essentiel de cette construction collective. C'est le plus attrayant, le moins technique et excluant, c'est le plus créatif, tu vois, cela implique les jeunes. Les jeunes peuvent et doivent mener, et donner le ton.

Je crois vraiment que le récit est la clé. Ce n'est pas ce qui vous permet de décrocher le financement d'un million de dollars, mais c'est ce qui crée des relations et de la bonne volonté. Surtout en cette période de pandémie, la raison pour laquelle le récit est important est qu'il permet d'être en conversation avec d'autres gens. Sur un plan fondamental. Même en période non pandémique, il est difficile pour les gens de communiquer par-delà des limites, qui peuvent être spatiales, de race, d'ethnicité, de statut migratoire ou autre. Mais un projet de narration, c'est vraiment vaste, accueillant et vivifiant. Et je pense que c'est une belle chose.

Il est très rare qu'un projet qui consiste à écrire une histoire tourne mal. En général, les histoires font de la place pour tout le monde. Elles s'amplifient et attirent les gens. Et c'est exactement ce dont nous avons besoin. Il n'y aura jamais qu'UNE seule histoire de X, Y ou Z.

GTA : Donc ce que tu fais dans le livre, ce n'est pas seulement cet éloge du récit, mais aussi une démonstration du fait que c'est une technique très révélatrice. Non seulement pour les chercheur·e·s, mais aussi pour les participant·e·s. C'est également l'une des idées du *Théâtre de l'Opprimé*, l'œuvre d'Augusto Boal. Est-il possible que le récit ne soit pas qu'une méthodologie de recherche et qu'il puisse, en plus de révéler à la ou au chercheur·e des informations sur une communauté déjà existante d'une manière qui convienne au groupe, comme tu disais, également faire communauté ? En ce sens qu'il peut faire émerger une question dont la collectivité ne s'était pas saisie auparavant ? Le récit commun peut-il être le point autour duquel une communauté peut se rassembler et produire un sentiment de solidarité ?

JS : Dans le cas de Flint, c'est clair, cela produit quelque chose. Je me souviens qu'à l'époque, je ne comprenais pas trop pourquoi Tracy Perkins² voulait utiliser la méthode du *Théâtre de l'Opprimé*. À l'époque, je ne voyais pas. Je pensais simplement que ces militant·e·s parleraient de leurs problèmes et que nous aurions ensuite un·e expert·e en santé environnementale, puis deux autres expert·e·s – comme le modèle classique des trois expert·e·s et de la ou du discutant·e. Mais, en réalité, je suis une universitaire qui ne comprend pas le corps, la performance et le théâtre, et qui ne le pratique pas, et ne peut pas l'organiser. Mais j'ai vu qu'il y avait quelque chose de vraiment puissant affectivement, qui changeait tout, pour tout le monde dans cet

2. <https://tracyperkins.org>

espace, bien plus que l'intervention d'expert-e-s. La représentation de Flint était fascinante, dans la mesure où elle incluait l'action publique traditionnelle comme jouant le rôle d'une violence. Iels l'ont fait sous forme de procès – c'était vraiment intéressant. Iels ont ainsi mis en évidence le racisme de la violence bureaucratique et des procédures usuelles, et la façon dont il les réduit au silence. Des idées fortes, qui normalement n'auraient pas été visibles. Il y a quelque chose de vraiment puissant et heuristique quand c'est mis en scène comme un procès. Dans l'espace même qui est concerné – entre Flint et Détroit.

C'est comme toute cette pédagogie de la marche – le pèlerinage. On crée des affiliations temporaires. J'utilise le terme « communauté » faute de mieux...

GTA : C'est à ça que ça sert !

JS : ... mais c'est aussi une communauté. C'est juste ce moment d'assemblage de qui est là dans cet espace et ce temps. Ce n'est pas quelque chose de permanent. C'est temporaire et ça s'en va. Pour moi, il y a quelque chose de vraiment créatif dans tout cela. Pour moi, il y a quelque chose de vraiment beau là-dedans.

GTA : J'ai été frappé par cette phrase du livre : « les affects et émotions liés au changement climatique et à la destruction de cultures sont souvent (sans surprise) façonnés par les réalités vécues de la classe, de la nation et de la communauté » (p. 82). Les pages précédentes traitent de la capacité d'adaptation des communautés et d'un aspect essentiel de la résilience climatique. Je voudrais aller plus loin. Par exemple, dans les endroits et les contextes où des formes extrêmes d'adaptation sont nécessaires. Dans des contextes où l'on organise un « repli coordonné » face aux risques, les vies collectives se dissolvent. Dans une grande partie du Pacifique sud, ou dans les archipels, la nation elle-même se dissout. Qu'est-ce qui donne alors forme à la lecture affective de la crise climatique, quand tout le contexte social et matériel est en mutation, dans des contextes de perte irréversible et d'abandon ?

JS : Je ne connais pas les travaux sur le « repli coordonné », mais je connais des cas très marquants en Alaska, mais aussi dans des endroits comme La Nouvelle-Orléans. Il y a déjà des endroits qui sont en train d'être relocalisés sur le continent. Se posent des questions vraiment existentielles, sur ce qui fait d'une tribu une tribu. S'ils ne peuvent pas se nourrir de la terre ou faire les choses qu'ils avaient coutume de faire, des choses qui étaient leurs pratiques culturelles. Des questions comme « où vont-ils aller ? » sont des questions assez fondamentales.

Je pense qu'à bien des égards, c'est l'organisation collective qui produit le sentiment de communauté. Par exemple, dans la communauté des îles Marshall – parmi celles et ceux qui s'expriment le plus fortement sur le changement climatique, surtout chez les

jeunes. Beaucoup se sont installé-e-s à Sacramento. L'identité marshallaise qu'iels y déploient comme militant-e-s pour la justice climatique n'est pas celle qu'iels utiliseraient dans les îles Marshall. C'est parce qu'iels se sont mobilisé-e-s en tant que militant-e-s pour le climat à Sacramento, à partir de ce déplacement depuis les îles Marshall. C'est ce qui fait la différence.

Pour prendre un autre exemple, autour des questions indigènes, il y a tant de choses que nous ne savons pas, que nous n'apprenons pas. Donc, je n'aime pas trop m'avancer sur ce sujet, mais d'après ce que j'ai compris et lu, il y a beaucoup de cas d'Indigènes de Californie qui ont été déplacé-e-s de leurs terres ancestrales, mais qui sont toujours constitué-e-s en communauté – qu'elles soient officiellement reconnues ou non, depuis plus de cent ans. Il y a un groupe d'Indigènes californien-ne-s qui ont été délogé-e-s de force après un massacre, et envoyé-e-s à plus de 120 miles. Iels sont toujours ensemble, constitué-e-s en communauté, et iels se battent toujours pour récupérer ces terres. Pour moi, c'est un exemple remarquable – et un parmi tant d'autres en Californie – de communautés qui existent encore, même sans lieu, en dépit du déplacement. Et en lisant ces histoires tribales où les questions d'identité, de déplacement, de restitution des terres sont vraiment saillantes, ce n'est pas quelque chose que j'étudie vraiment, mais l'expression « justice écologique réparatrice » permet de saisir ce contexte de revendication croissante de restitution des terres. En regardant ces exemples et ce pour quoi iels se battent, c'est fascinant de penser à des tribus comme celle de La Nouvelle-Orléans, dont les terres n'existent littéralement plus.

Et bien sûr, ces luttes sont très différentes en Louisiane de ce qu'elles sont en Californie. En parlant de justice écologique réparatrice, je dois examiner les exemples existants de communautés qui essaient d'obtenir réparation, que ce soit une relocalisation, ou une restitution des terres, ou sous d'autres formes. L'identité de la diaspora marshallaise à Sacramento ne repose pas seulement sur une origine des îles Marshall, mais sur la mobilisation pour la justice climatique à Sacramento. L'identité est liée à ce sentiment d'un ancrage perdu. C'est de l'identité, mais ce n'est pas seulement une pratique culturelle – il s'agit de terre, et de la perte de cette terre.

GTA : Et les liens avec la justice réparatrice sont vraiment centraux. La justice réparatrice est peut-être quelque chose que nous n'avons pas assez abordé à JSSJ. Qu'est-ce qui, dans la justice réparatrice, paraît pertinent en ce moment ?

JS : Ce n'est pas une perspective encore très structurée. Pour ma part, je l'ai incluse dans le livre parce que ce que j'essaie de faire, c'est de voir comment se développent des conversations parallèles. Et comment les considérer en relation les unes avec les autres. En partie parce que c'est ma façon de penser, mais c'est aussi la façon dont ces mouvements fonctionnent – il s'agit de relier toutes ces choses qui

semblent assez distinctes, mais dont on peut montrer qu'elles sont toutes liées. C'est pourquoi, si on regarde le mouvement pour la justice climatique, il est question d'énormément d'aspects. Parler du climat implique aussi de traiter du capitalisme, de l'incarcération, du colonialisme, et ce ne sont là que les grandes catégories.

Une des choses qui m'intéressent vraiment, c'est qu'en écologie politique, on parle beaucoup de ce qu'est la justice écologique par rapport à la justice environnementale. Mais dans l'écologie elle-même, il y a l'idée de l'écologie de la restauration, et dans la justice pénale, il y a la notion de justice réparatrice. Et donc, pour moi, rassembler tout cela ne veut pas dire que j'y ai travaillé. Mais que nous devons penser plus largement et ne pas nous contenter de ces conversations isolées. En matière d'écologie de la restauration : de quoi la restaurez-vous ? Et pour faire quoi ? Qu'est-ce que cela signifie par rapport aux mouvements de restitution de terres ? J'écris depuis la Californie où le paysage a été complètement transformé – ce n'est pas ce à quoi il est censé ressembler. C'est un marais à l'origine. Au lieu de cela, nous avons ce paysage agricole industriel. Je ne sais donc même pas ce que serait une écologie de la restauration en Californie. C'est en partie lié à ces préoccupations plus anciennes pour les espèces invasives, et à comment décider de la période qui serait le véritable « état de nature » d'avant la chute. Donc, pour ma part, je ne suis pas encore tout à fait au clair là-dessus, mais il y a une question fondamentale vraiment intéressante. Qui ressemble à la question fondamentale de savoir comment on constitue une communauté quand on n'a plus d'espace géographique. Pour moi, l'écologie de la restauration soulève la question fondamentale de savoir qui la restaure ? Avec quelle période de référence ? Et comment ? Et puis, faire intervenir la justice pénale, la justice réparatrice et la justice transformatrice vise vraiment à apaiser les blessures. Il ne s'agit pas simplement de punir la personne qui a fait ce mal. Je voulais mettre ces deux éléments ensemble parce qu'il y a tant de grandes questions à résoudre. Penser les responsabilités, les préjudices et la réduction du préjudice passé, mais aussi la transformation en quelque chose de différent. Je ne pense pas que la justice réparatrice ait beaucoup été abordée – et pas seulement dans cette revue – et peut-être que ça n'ira nulle part. Mais si vous regardez la science environnementale indigène, je pense que vous verrez beaucoup de ce que je commence appeler « la justice environnementale réparatrice ». Je ne tiens pas spécialement au terme ni à la théorie, mais pour moi, c'est là que nous mènent les réflexions actuelles. Pour moi, la justice réparatrice est utile parce qu'elle soulève les questions vraiment essentielles.

Peut-être que cela ne fonctionne pas en dehors du système états-unien des communautés indigènes. Mais je pense que cela pourrait être important pour tout paysage colonisé. Je trouve intéressant que les groupes du mouvement pour la justice climatique parlent de « la majorité mondiale émergente ». Je pense que ces

discussions et ces idées sont appelées à se développer. Si l'on pense aux paysages du Brésil, et, en fait, de tout le monde colonial, alors peut-être que c'est un concept utile.

GTA : Ce que j'aime dans cette formulation, c'est que ce n'est pas vraiment ce terme passe-partout, comme « la durabilité », « le développement durable » ou autre, mais que c'est vraiment une formule qui interpelle – c'est un terme appelé à se développer, non ?

JS : Ce que j'essaie de faire, c'est de relier la justice climatique et l'abolition³. Il faut penser l'État carcéral, l'État pétrolier et l'État anthropocentré ensemble, cela peut nous coûter moins d'efforts de manière générale. Chacun de ces cadres priorise quelque chose, en omettant autre chose. Y compris des choses comme qui prend la parole en leur nom ou la forme de justice nécessaire pour les surmonter. L'abolition et la justice climatique sont donc des discussions parallèles, et non pas des discussions qui se croisent. Je soutiens qu'il y a une tendance, au sein des mouvements pour la justice climatique, à relier ces États – pétrolier, carcéral et anthropocentré – afin que nous puissions ensuite penser la démilitarisation, la décarbonisation, la décarcération comme projets connectés, plutôt qu'indépendants. Et la justice joue un rôle crucial là-dedans.

GTA : Et donc tout ça prend place dans le cadre de ce que tu décris comme justice écologique réparatrice ?

JS : C'est possible, oui. L'un des aspects clés, c'est le champ cognitif qui relie tous ces éléments. Surtout quand on pense qu'avant le mouvement pour l'abolition, ces choses étaient tout simplement inimaginables. Ainsi, pendant l'esclavage, les gens ne pouvaient penser les personnes asservies autrement que comme biens. L'un des points clés est donc qu'il y a un seuil cognitif à franchir, un saut de l'imagination à faire. Et il y a ce grand moment, où je pense qu'une justice réparatrice et une justice climatique peuvent unir tous ces différents aspects.

GTA : Merci Julie !

3. Le terme d'« abolition » tel qu'utilisé ici renvoie en premier lieu à l'abolition de l'esclavage. Il a toutefois un ensemble d'utilisations en lien avec d'autres formes de prolongement de l'injustice raciale systémique héritée de l'esclavage, même après l'abolition légale. Le combat pour l'abolition de la prison s'inscrit dans ce contexte (voir le travail de Gilmore, 2007 [NdT : en français, on peut se référer au travail de Gwenola Ricordeau sur l'abolitionnisme pénal]), mais de nombreuses autres injustices peuvent s'y rattacher : la propriété foncière, l'accès au logement, les formes de ségrégation, la segmentation du marché du travail, etc. Le lien se fait avec différents appels à l'abolition de la propriété privée ou de l'esclavage moderne (le salariat ne permettant que la survie). Voir [la revue Abolition](#).

Pour citer cet article

Sze Julie, Interview conducted with Gerald Taylor Aiken [Entretien réalisé par Gerald Taylor Aiken], *Justice spatiale / Spatial Justice*, n° 16, 2021 (<http://www.jssj.org/article/interview-julie-sze/>).

Bibliographie

Bullard Robert D., *Dumping in Dixie: Race, Class and Environmental Quality*, Boulder, Westview Press, 2000.

Gilmore Ruth W., *Golden Gulag: Surplus, Crisis, and Opposition in Globalizing, Berkeley-Los Angeles*, University of California Press, 2007.

Pellow David Naguib, *Garbage Wars: The Struggle for Environmental Justice in Chicago*, Cambridge, MIT, 2002.

Putnam Robert D., "Bowling Alone: America's Declining Social Capital", *Journal of Democracy*, 1995, vol. 1, n° 6, p. 65-78, [DOI:10.1353/jod.1995.0002].

Putnam Robert D., *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Schuster, 2000.